



## AVIS D'APPEL D'OFFRES

**PROJET :**

**RÉNOVATION ENVELOPPE EXTÉRIEURE MAISON DE L'ASSISTANT-GARDIEN, STATION DU PHARE DE L'ÎLE VERTE**

**MAÎTRE DE L'OUVRAGE :**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS**

6201 chemin de l'île,  
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Québec) G0L 1K0  
Tél. : (418) 898-3451 Téléc. : (418) 898-3492  
dg-mun\_ndsd@ileverte.qc.ca

La **MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS**, propriétaire et maître de l'ouvrage, demande des soumissions pour son projet concernant la Rénovation de l'enveloppe extérieure de la Maison de l'Assistant-gardien à la Station du Phare de l'Île Verte.

**OBTENTION DES DOCUMENTS :** Les personnes et entreprises intéressées pourront obtenir les documents de soumission et renseignements pertinents en s'adressant au Système électronique d'appel d'offres (SÉAO), à l'adresse suivante <http://www.seao.ca> ou en communiquant avec le service à la clientèle au numéro 1 (866) 669-7326. L'obtention des documents est assujettie à la tarification de cet organisme. La responsabilité de la Municipalité n'est aucunement engagée du fait que les avis ou documents quelconques véhiculés par système électronique contiennent quelque erreur ou omission que ce soit. Par conséquent, tout soumissionnaire doit s'assurer d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

**DATE DE RÉALISATION DES TRAVAUX :** La réalisation des travaux devra s'effectuer entre le 1<sup>er</sup> mai 2022 et le 31 octobre 2022.

**VISITE DES LIEUX PAR LES SOUMISSIONNAIRES :** Pour une visite des lieux et obtenir des informations, prendre rendez-vous auprès de M. Denis Cusson, directeur général de la Municipalité soit par téléphone (418-898-3451) ou courrier électronique (dg-mun\_ndsd@ileverte.qc.ca). L'heure et le moment sera convenu en fonction de l'horaire du traversier ou de l'hélicoptère.

**CONDITIONS POUR SOUMISSIONNER :** Seules sont autorisées à présenter des offres les entreprises ayant leur place d'affaires au Québec et possédant une licence émise par la Régie du bâtiment du Québec, selon L.R.Q. c.B-1.1 couvrant les travaux requis. Cet appel d'offres est assujéti à l'annexe 502.4 de l'Accord sur le commerce intérieur (A.C.I).

**GARANTIE DE SOUMISSION ET D'EXÉCUTION :** Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission représentant au moins 10 % du montant de la soumission présentée, établi en faveur du Maître de l'ouvrage et valide pour une période de 45 jours de la date d'ouverture des soumissions.

**REMISE DES SOUMISSIONS :** Les soumissions doivent être données dans des enveloppes cachetées et adressées au directeur général de la Municipalité :

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS**  
6201 chemin de l'île,  
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Québec) G0L 1K0  
**A/S de M. Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier**

et seront reçues aux bureaux de la Municipalité à l'adresse ci-haut, avant **17 h 00**, heure locale en vigueur, **le mardi 30 novembre 2021**, pour être ouvertes publiquement, au même endroit, le même jour et à la même heure.

**Le Maître de l'ouvrage ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires**

Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier  
Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs